

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

8, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef : FRÉDÉRIC COURNET

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C^{ie}, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

LA DÉBACLE FINANCIÈRE

Les morts vont vite, dit la ballade. Les ruines et les deuils aussi, lorsque le jeu, l'agio, la spéculation effrénée se mettent de la partie. Il a suffi de quelques heures à la banque de l'Union Générale de crédit, pour déchaîner sur la population lyonnaise, un vent de colère et de désolation.

C'est par millions que se chiffrent les malheurs qui viennent subitement de perdre tout ou partie de leur avoir. S'ils appartaient à cette malheureuse catégorie d'êtres cupides uniquement dominés par la fièvre de l'or, certes, ils ne mériteraient ni un mot de compassion, ni un regard de pitié. Ils n'auraient que ce qu'ils méritent et seraient punis par où ils auraient péché. L'art de faire suer les écus n'éveille aucune sympathie.

Mais à côté des flibustiers de la haute et basse banque, de toute cette tourbe de boursicotiers qui ont inventé le fameux adage : « Les affaires, c'est l'argent des autres », se trouve cette immense armée de petites bourses, ne devant qu'à un travail forcé et à des privations inimaginables, une maigre épargne disponible.

Ce fruit du labeur et d'une parcimonieuse économie, vient d'être la proie de spéculateurs éhontés.

Le désastre est, paraît-il, énorme dès maintenant et menace de s'accroître encore. Les valeurs d'agio, et elles sont nombreuses, sont fortement entamées. Telle est aujourd'hui la situation financière de notre marché.

Cette débacle, personne ne l'ignore, est le résultat inévitable, fatal, de la lutte engagée entre l'Union Générale de crédit et le syndicat des banquiers, ayant à sa tête les Rothschild, le Crédit lyonnais et d'autres banques importantes.

A la liquidation d'octobre et de novembre ce syndicat jouait à la baisse contre l'Union Générale, et fortement engagé, fut obligé de payer 200 millions de différences. Il ne devait pas tarder à prendre sa revanche.

L'Union Générale, banque essentiellement cléricale, fondée en vue de drainer les capitaux, petits et grands, et de les lancer à l'assaut des idées modernes et de la République, s'est immédiatement heurtée aux banquiers juifs, les rois de l'épargne, qui n'entendent pas se laisser dépouiller de leur toute puissance capitaliste.

Entre eux et elle, c'est une rivalité d'influence, une lutte d'intérêts cupides. Tous deux savent que le capital est le vrai souverain. Ils l'appellent, il est vrai, le frère du travail, ce générateur de la richesse universelle. Mais ils savent bien que le travail n'est le frère du capital, que comme Cain est le frère d'Abel. En réalité, les uns et les autres, banquiers juifs ou banquiers catholiques, ne combattent que pour s'emparer de l'épargne nationale et, détenteurs exclusifs des capitaux, conquérir l'empire du monde.

Il faut avoir étudié les questions financières dans nous ne savons quel manuel sémitique pour nous représenter les banquiers juifs, français ou allemands, comme la personnification du génie et de la probité dans les affaires.

Cette découverte est due au Progrès. D'après lui, il faudrait entonner un hosannah en l'honneur des Rothschild, des Péreire, des Camondo et des juifs allemands qui viennent de prendre la revanche du travail contre la spéculation immorale et d'affirmer le progrès en mettant dans leurs poches les millions perdus par l'immense multitude des mystifiés.

Le Progrès ignore-t-il donc que les banquiers, qu'ils soient sémites ou catholiques, nés allemands ou français, n'ont qu'une seule foi : l'or ; qu'une seule patrie : l'or ; qu'un seul idéal : l'or, encore l'or et toujours l'or.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Victor Hugo a marqué un de ces banquiers que le Progrès exalte, au fer rouge de ce vers vengeur :

Un million joyeux sortit de Waterloo !

Les jeux de bourse engendrent et perpétuent les plus mauvais, les plus corrompueurs de nos instincts. S'enrichir vite, à tout prix, sans autre peine que celle de détrousser le voisin, telle est la loi de la bourse. Qui dit spéculation dit immoralité. La terrible leçon qu'on vient de recevoir à nouveau, ne guérira malheureusement pas les dupes et c'est vainement que nous jetons le cri de : Prenez garde à vous !

Frédéric Cournet.

DÉPÊCHES DE NUIT

En télégraphique spécial

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 21 janvier.

Gambetta devant la Commission des Trente-Trois

La Commission est arrivée avec des dispositions conciliantes. Elle s'est heurtée à l'inflexibilité de M. Gambetta, irréconciliable sur la question du scrutin de liste.

M. Barodet demande si la Chambre et le Sénat votent la révision limitée et que le Congrès l'affranchisse de ces limites, que fera le gouvernement ?

M. Gambetta répond qu'il considérerait le Congrès comme une assemblée insurrectionnelle et qu'il prendrait des mesures contre lui.

Une grande émotion règne parmi les députés ; ils sont atterrés ; Les plus modérés sont indignés ; M. Langlois s'arrache les cheveux : il dit que c'est vouloir organiser l'insurrection. La Commission, interrompue pendant quelques temps, s'est réunie de nouveau à 5 heures.

La crise

On constate qu'il existe au sein de la commission des 33 un groupe assez important de députés semblant vouloir unir leurs efforts pour écarter une crise ministérielle et qui ont déjà tenu une réunion à ce sujet.

Concessions

Le projet de la réunion plénière des gâches, dont les promoteurs sont des opportunistes, a pour but d'arriver à déterminer les points sur lesquels des concessions réciproques pourraient être faites entre la majorité et M. Gambetta.

La loi militaire

Les principales dispositions du projet du général Campenon, ministre de la guerre, sont : la durée du service militaire fixée à trois ans, le service obligatoire pour tous et personnel ; mais le budget ne permettant pas d'entretenir l'effectif permanent du contingent total, il y aura trois contingents.

Le projet du général Campenon élimine dans chaque classe 10,000 hommes, qui seront dispensés de tout service comme soutien de famille au premier degré ; 40,000 autres seront libérés comme soutiens de famille au deuxième degré, après un an de service ; enfin, 20,000 seront libérés après deux ans comme soutiens de familles au troisième degré. Ces différentes listes seront établies par les conseils cantonaux.

Le volontariat serait supprimé, mais la faculté de sursis qui, pour tous, ne pouvait pas dépasser un an, serait prolongée pendant trois ans.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 janvier 1892

PRÉSIDENCE DE M. HENRI BRISSON

M. Jules Roche dépose une proposition relative à la fermeture de la chapelle expiatoire de Louis XVI.

La proposition sur les engagés dans les armées de terre et de mer est adoptée.

M. Armez dépose une proposition de révision, qui est envoyée à la commission des 33.

La proposition de M. Laroche-Joubert, tendant à transformer le système de l'impôt, n'est pas prise en considération.

L'élection de M. Treille, député de Constantine, est validée.

La séance est levée.

La prochaine séance aura lieu lundi.

LES JOURNAUX

Paris, 21 janvier.

La République française déclare que le projet de révision totale ne rime à rien puisqu'il ne sera pas accepté par le Sénat.

Le Voltaire déclare que la Chambre demandait la révision totale dès la rentrée. Les Débats disent que la majorité révisionniste n'existe pas réellement à la Chambre qui espère bien que le Sénat n'acceptera pas la révision intégrale.

Il serait question, dit le Temps, d'accorder au cabinet un vote de confiance préalable à toute discussion sur la révision, et de laisser aux membres de la Chambre leur liberté d'action sur le scrutin de liste.

Le Voltaire déclare que le Sénat n'acceptera jamais la révision limitée.

Le Parlement refuse de suivre M. Gambetta s'il s'obstine à exiger la mutilation des droits d'une Chambre et l'abdication de l'autre.

La République française dit que le vote préliminaire des bureaux, s'il n'est pas promptement corrigé, aboutira seulement à l'impuissance et à la confusion. La stérilité parlementaire et gouvernementale est un mal qui devient aisément chronique.

Le Rappel croit qu'avant d'essayer le sauvetage du ministère, le Sénat voudra se sauver lui-même.

Le Journal des Débats invite le Sénat à bien réfléchir avant de se résigner à jouer le rôle du bouc émissaire.

Le Soleil pense que la retraite du cabinet n'empêchera pas la révision d'être inévitable.

Le Petit Journal croit que M. Gambetta s'illusionne sur les sentiments de la Chambre. La situation exige un dénouement rapide.

L'Union républicaine crie à la Chambre que si elle renverse M. Gambetta sur le refus des réformes qu'il propose, la dissolution en résultera par la force même des choses.

Dans le Figaro, M. Saint-Genest exprime la même idée. Il témoigne d'une foi illimitée dans la loyauté de ces mandataires parlementaires, qui se laissent persuader qu'il n'y a pour eux d'autre moyen de vivre que de s'ouvrir le ventre.

INTERIEUR

Paris, 21 janvier.

LE BANQUET LABORÈRE

Le banquet offert au commandant Laborère par l'extrême gauche du conseil général aura lieu le 5 février.

UN ARRÊTÉ DE L'EX-GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

Le conseil d'Etat va être appelé, prochainement, à statuer sur un arrêté de l'ex-gouverneur de l'Algérie, M. Albert Grévy, qui avait inscrit d'office, au budget de la ville d'Alger, une indemnité de logement pour le curé et les desservants de diverses paroisses.

La dépense n'est obligatoire pour la commune qu'en cas d'insuffisance des revenus de la fabrique, et cette constatation n'a pas été faite pour défaut de justifications.

LA COMMISSION DES COLONIES

La commission chargée de réviser les décrets constitutifs des colonies s'est réunie, hier, à 2 heures, au ministère de la marine.

Cette commission est composée de MM. Galibert, contre-amiral, président ; Cousin, commissaire général ; Michaud, directeur des colonies ; Richard, chef de cabinet du ministre du commerce et des colonies ; Bidaud, inspecteur, et Roy, sous directeur aux colonies.

TIRAGE DES OBLIGATIONS DE 1871

Ce matin, il a été procédé publiquement au Palais de l'Industrie au 41^e tirage définitif des obligations de l'emprunt municipal de 1871.

Le n° 1,033,506 gagne 100,000 fr. Les deux suivants, chacun 50,000 francs : 237,497 et 1,032,875.

Les dix numéros suivants chacun 10,000 : 12,497 — 375,474 — 403,374 — 610,284 — 933,537 — 1,005,721 — 1,025,902 — 1,158,467 — 1,171,681 — 1,232,344.

LE COMMANDANT DE L'INDO-CHINE

Le Journal officiel annonce que le contre-amiral Pierre est nommé commandant des forces de terre et de mer de l'Indo-Chine.

L'OPTION DE M. DE FREYCINET

Il est inexact que M. de Freycinet optera pour Paris ; il optera certainement pour l'Algérie ou l'arn-et-Garonne, afin d'éviter d'être remplacé par un réactionnaire.

LE COMITÉ DE LA RUE DE SURESNES

On s'est agréablement moqué, après les élections du 21 août et du 4 septembre derniers, des prétentions du comité gambettiste de la rue de Suresnes et de l'insuccès d'un grand nombre de candidats qu'il venait patronner devant les électeurs.

Or, il est, actuellement, beaucoup question de ce comité qui semble revenir avec des documents compromettants pour certains députés.

D'après les on-dits, quelques-uns de ceux-là, qui font mine, à cette heure, de se révolter contre l'omnipotence de M. Gambetta, de vouloir résister à ses envahissements, n'ont dû leur rentrée à la Chambre qu'à des subsides financiers venus du comité de la rue de Suresnes.

On en cite auxquels le comité après l'élection aurait offert de payer les frais de la

campagne, bien qu'ils n'eussent pas été portés sur ces listes.

C'est ainsi que s'expliqueraient les hésitations de quelques honorables et le terrain qu'aurait, d'après la presse opportuniste, gagné M. Gambetta depuis quelques jours.

CONSEIL DE CABINET

Le Conseil de cabinet s'est occupé de la déclaration de M. Gambetta à la commission des trente-trois.

Le Conseil a émis l'avis unanime que le cabinet devait résolument s'opposer à toute proposition de révision illimitée : il s'en réfère à l'exposé des motifs et au dispositif du projet.

Le Conseil a arrêté définitivement le budget.

MARINE ET ARMÉE

La commission de la marine militaire relative à la réduction du service à trois années a terminé ses travaux ; elle s'est surtout préoccupée des cadres des sous-officiers. Elle estime qu'il ne faut pas oublier que ce sont ces cadres qui font la force de notre flotte, mais se garder d'adopter des mesures qui pourraient en atténuer les traditions.

Immédiatement après le dépôt du projet de loi portant réduction du service militaire à trois ans, M. le général Campenon s'occupera de préparer le projet tendant à organiser un corps spécial d'artillerie de forteresse.

On avait annoncé que le ministre de la guerre était partisan de la suppression des musiques militaires.

A la suite de rapports qui lui ont été adressés par les chefs de corps, le général Campenon serait revenu sur sa décision.

ALGÉRIE & TUNISIE

Un survivant de la mission Flatters

Oran, 21 janvier.

Un survivant de la mission Flatters vient de parvenir aux avant-postes sud de notre province. Il a été recueilli par nos colonnes.

Le poste de Géryville ayant envoyé un détachement de spahis, sous les ordres du sous-lieutenant Lakadar, pour razzier les indigènes de Brézina qui résistaient aux réquisitions de chameaux dont ils étaient l'objet, cet officier a recueilli sur ce point le malheureux dont je résumerai ainsi le récit :

Sergent aux tirailleurs indigènes, escortant la mission, il raconte que le colonel Flatters avait été informé des bruits qui couraient parmi les indigènes de l'escorte, faisant craindre une trahison par le guide Chamba, qui devait livrer la mission aux Touaregs. En effet, les Chamba sont des voleurs religieux des Ouled-Sidi-Cheikh, auxquels plusieurs de leurs fractions doivent leur constitution en tribu. On savait que Kaddour-Ben-Hamza était allé depuis au Gourara, où on supposait qu'il avait demandé à ses fidèles de trahir nos compatriotes. Le colonel méprisait cet avis et continua sa route.

Arrivé près d'un puits, il commanda la halte et, faisant organiser le campement, il partit en avant avec l'état-major et le personnel scientifique, laissant le convoi à la garde de l'escorte pour reconnaître la source où devait être renouvelée la provision d'eau et où devaient être abreuvés les animaux de charge.

Surpris par les Touaregs, ils étaient traités avec une extrême violence, et les ennemis se précipitaient ensuite sur le convoi, dont les défenseurs ayant enfoncé les caisses de vivres et munitions, les Touaregs avaient une première fois, leur tuant beaucoup d'hommes.

Revenus plus nombreux à la charge, nos soldats succombèrent sous le nombre et furent massacrés jusqu'au dernier, puis le convoi fut pillé.

Avec un soldat de son régiment le sergent dont je rapporte le récit se sauva et parvint à se cacher pendant plusieurs jours.

Sans vivres, sans armes, ils errèrent aux environs ; mais poussés par la faim, ils furent décidés à se montrer et à sortir de leurs tanières.

Son compagnon succomba à la fatigue, et manquant de nourriture, rassemblant ses forces, il chercha à revenir vers le point où avait campé le convoi, espérant trouver quelques provisions abandonnées par l'ennemi.

Parvenu en vue du puits où avait été assailli le colonel, il aperçut un troupeau de chameaux, mais le berger qui conduisait ces animaux, prit la fuite à son approche.

Il rattrapa pourtant le troupeau et but longuement au puits près duquel il se coucha, ne pouvant aller plus loin.

Un grand nombre de femmes vinrent ensuite à la source, mais malgré ses appels, elles lui firent à sa vue. Enfin, un chef Touareg arriva, dont il implora protection et qu'il l'emmena, dans son dour, où les autres indigènes réclamèrent sa mort. Protégé énergiquement par ce chef, qui le prit à son service comme berger, il vécut des lors dans la tribu sans être inquiété, et il se força de trouver l'occasion, malgré la surveillance de notre territoire, pour s'échapper.

Il raconte que peu après son arrivée dans le dour des Touaregs, il vit arriver les négres de Tombouctou, qu'il dépeint vêtus d'habillements noirs, montant de petits chevaux d'une race particulière qui lui est inconnue, et armés d'arcs et de flèches, s'accompagnant de longs sifflements. Les négres dirent qu'ayant connu les projets des Français de venir dans leur pays, ils étaient venus s'opposer à leur passage. On leur fit connaître le sort de nos explorateurs.

Cependant les Touaregs formaient un caravane qui devait se rendre au Gourara,

et à laquelle devait se joindre le dour où le sergent était retenu. Il demanda et obtint de conduire les animaux de son maître. Arrivé au ksar du Gourara, il se fit connaître au cheik, qui le cacha pendant quinze jours, lui permettant d'échapper aux recherches de ses compagnons, qui retour nèrent en fin dans le Sud, et lui-même se rendit à Metlili, où il espérait rencontrer le colonel de Laghouat opérant dans cette région sous les ordres du général de la Tour d'Auvergne. De là il vint à Brézina, où l'autorité militaire l'a accueilli.

Le rapport de l'officier contenant ce récit, dit que les populations de Tombouctou, alliées aux Touaregs, s'opposent à notre passage dans la région avancée du Sahara.

Taieb-Bey

Tunis, 21 janvier.

On connaît enfin la cause qui a amené l'arrestation de Taieb-Bey. M. Roustan affirme qu'une lettre a été adressée par Taieb au sultan en beau-père, et que cette lettre est des plus compromettantes.

Cette version trouve peu de créance ici.

M. Roustan est allé aujourd'hui au Bardo. On affirme qu'il a communiqué au bey une dépêche très importante, émanant du gouvernement français et demandant des explications très catégoriques.

L'agitation est toujours très grande ici.

ÉTRANGER

BELGIQUE

Une mystérieuse affaire

Bruxelles, 21 janvier.

Depuis hier, on ne s'entretient, à Bruxelles et à Anvers, que d'un événement tragique qui a eu pour théâtre une maison située rue de la Loi, à Bruxelles. Le 7 janvier, M. Bernays, un avocat distingué du barreau d'Anvers, quittait cette ville pour se rendre à Bruxelles. Dans le train se trouvait un de ses confrères auquel il avait dit :

— Je vais voir un grand seigneur ou un chevalier d'industrie.

Depuis ce jour, M. Bernays n'avait pas reparu ; aucun indice ne pouvait guider les recherches, on se perdait en conjectures. Aujourd'hui malheureusement, la justice est à peu près certaine qu'il y a eu un crime commis avec guet-apens habilement préparé. M. Bernays s'occupait d'affaires commerciales, et c'est ainsi qu'il était en rapport avec un étranger du nom de Vaugan.

Ce dernier avait loué récemment un hôtel rue de la Loi pour y fixer le siège d'une nouvelle société ; c'est chez lui que M. Bernays se rendait le 7 janvier, et c'est là qu'il a dû être assassiné. Hier, dans la journée, le procureur du roi à Anvers recevait une lettre datée de Bâle, écrite en anglais. Dans cette lettre, le signataire Vazgany expliquait qu'il avait causé la mort de M. Bernays involontairement en maniant un revolver, et il indiquait la maison où l'on trouverait le cadavre.

Le parquet s'est immédiatement rendu sur les lieux, où le corps de M. Bernays a été trouvé dans un cabinet faisant partie du rez-de-chaussée ; les médecins-légitistes ont mis à découvert deux blessures, l'une à l'épaule droite, l'autre à la tempe. L'hypothèse d'un duel ou d'un suicide n'est pas admissible. Celle d'un accident pas davantage. L'enquête se poursuit, et on espère que les recherches de la police amèneront des révélations sur cette ténébreuse affaire.

SUÈDE-NORVÈGE

Ouverture du Parlement

Stockholm, 21 janvier.

Le Parlement a été ouvert par le roi. Le discours du Trône fait allusion aux marques de sympathie que les puissances étrangères ont données à la princesse royale, et qui s'adressent en même temps à la maison royale ainsi qu'aux peuples de la Suède et de la Norvège.

On dépose le projet de traité de commerce avec la France, mais, par contre, aucun projet de loi relatif aux impôts ou à l'armée. Le budget se balance par une somme de 78,000,000 couronnes.

AUTRICHE-HONGRIE

Attentat contre l'Ambassadeur de Russie

Vienne, 21 janvier.

Vers trois heures 1/2, un individu a jeté une grosse pierre dans la voiture où se trouvait M. le baron d'Oubril, ambassadeur de Russie, et M. Krupenski, son secrétaire, revenant de l'église grecque à l'hôtel de l'ambassade. Ni l'un ni l'autre n'a été atteint.

L'auteur de l'attentat a été arrêté. On dit qu'il s'appelle Jean Zich, qu'il est originaire de la Bohême et qu'il a pris part à la guerre de l'Autriche à titre de volontaire dans l'armée russe.

Il paraît que Jean Zich voulait se venger d'un refus que l'ambassadeur russe avait opposé à une requête présentée par lui.

Insurrection dans l'Herzégovine

Trieste, 21 janvier.

Le bruit court que l'état de siège va être proclamé prochainement dans l'Herzégovine.

Le commandant militaire de l'Herzégovine est à la poursuite de plusieurs agitateurs panslavistes, entre autres, de deux chefs principaux chefs renommés pour leur courage personnel : Petko Starevitch et Zvetovar Angelich.

Ces deux chefs d'insurgés échappent constamment aux gendarmes et aux soldats chargés de les arrêter.

L'insurrection menace d'envahir la Bosnie.

Une députation de Bosniens est revenue dernièrement de Gascogne, où elle s'était rendue pour accuser l'Autriche d'abus d'actes arbitraires et de violences inouïes. La députation a été fort bien accueillie à Saint-Petersbourg. Le comité panslaviste de Moscou lui a assuré son concours en cas d'urgence. Cet appui consisterait en vivres, en armes et en argent.

Dans le district de Focia, dans l'Herzégovine méridionale, sur la frontière du Monténégro, à eu lieu, il y a quelques jours, une réunion de tous les insurgés qui ont acclamé pour leur chef Storan Kovacowich, ses compagnons lui ont décerné le titre d'excellence.

Voici les dépêches de la dernière heure à la troisième page

LA BOURSE

A LYON

A cause de la gravité de la situation qui s'accroît chaque jour davantage, nous avons demandé à un homme connu, estimé, dont la compétence en pareilles matières ne fait doute pour personne, de vouloir bien nous donner quelques articles.

Voici le premier. Lundi nous entrerons dans le vif de la question.

Les ruines énormes qui s'annoncent depuis quelques jours sur les marchés de Paris et de Lyon principalement, nous fait un devoir de donner à nos lecteurs quelques explications pour les renseigner sur ces événements qui plongent inopinément dans la misère, dans le désespoir tant d'hommes honnêtes, coupables d'un

LES RÉCRIMINATIONS STÉRILES

Pendant que nous usons de toutes les précautions, de tous les ménagements pour pallier les effets de la débacle dans l'opinion et pour calmer les ressentiments trop fondés du public contre les agitateurs, qui ont fait le sac de la place de Lyon ; quand nous affirmons à tous que le sang froid est la dernière sauvegarde du crédit public, voilà des journaux qui se livrent aux excitations les plus hautes et les plus coupables.

Le *Figaro* connaît bien le clan monarchique et clérical qui a inondé le pays de valeurs fictives par l'appât du jeu. Il ne se dit pas que, lorsque ces valeurs étaient à la hausse, c'est que tout le monde était acheteur et qu'elles ne sont tombées que parce que certains gros possesseurs de titres, ayant intérêt à réaliser, ont provoqué le mouvement de baisse en vendant, et alors tout le monde a été vendeur.

Non content d'inventer des responsabilités imaginaires, pour détourner l'attention des véritables auteurs de ces naufrages, il harcèle et épouvante le monde des affaires en exagérant l'étendue des ruines, qu'il chiffre à cinq milliards. Il n'est pas fait p's'il s'était proposé de déprécier encore davantage les valeurs en baissant pour le compte de gens tout prêts à les racheter au taux primitif de l'émission afin de pouvoir créer ensuite une seconde hausse factice et faire une nouvelle rafle de millions dans l'épargne publique.

Le *Novelliste* reproduit l'article du *Figaro*. Mais qu'est-ce à dire ? Le *Novelliste* connaît les établissements de finances installés à Lyon, il travaille pour ces établissements auxquels on reproche, non sans raison peut-être, d'avoir précipité dans la poussière la Banque de Lyon et de la Loire, catastrophe qui a causé les autres catastrophes.

Était-il sage, n'était-il pas inique de se faire l'écho des fantastiques médisances du *Figaro* ?

Nous, nous avons entendu de nos oreilles un des vos financiers, un des administrateurs de votre Union Générale, dire : « c'était il y a trois mois, qu'en venant me ramasser les millions de la République pour lui faire de royales funérailles. »

C'était propos d'ivresse d'un joueur heureux. La République sera prospère quand l'Union Générale ne sera plus.

Mais si nous voulons tous nous jeter à la tête de ces récriminations bêtes, n'allons-nous pas faire comme cet étourneau démocratique qui attend de la liquidation sociale le relèvement des affaires de la France ?

D'autres journaux de Paris font la leçon aux Lyonnais, leur disant que leur nouvelle école financière de Lyon vient de faire ses preuves pour le malheur du pays, et qu'il est temps de changer de système.

Soyez donc justes, Lyonnais ! Il y avait, il y a encore une école financière lyonnaise, elle a produit la Société Lyonnaise, le Crédit Lyonnais, les sociétés succursales du Comptoir d'Escompte, de la Société Générale.

Mais ni l'Union Générale, ni tous ces comptoirs qui ont tant fait hausser les loyers de notre rue de la République, ne procèdent en rien de l'école lyonnaise.

Voyez donc la liste de leurs conseillers d'administration : ce sont des noms de tous les pays, hongrois, romains, belons, et quelques décaisés politiques de l'ex-parti des honnêtes gens.

Laissez aux Lyonnais les œuvres lyonnaises, aux internationaux papalins et royalistes qui sont venus implanter leurs systèmes, chez nous et sans notre aveu, laissez leur avec les gains qu'ils ont faits leurs responsabilités.

Voici la situation envisagée par le *Salut public* :

LA SITUATION FINANCIÈRE À LYON

Il n'y a pas à se le dissimuler, nous sommes à Lyon dans une situation sans aucun précédent, et, pour faire face aux dangers qui nous assaillent, il n'y a pas trop de concours de tous les hommes qui ont conservé un peu de sang-froid au milieu de l'affolement général.

Certes, il serait aisé de récriminer. Nous avons ce matin notre boîte pleine de lettres accusant celui-ci et celui-là de la catastrophe qui frappe notre ville.

Nous n'avons pas à entrer dans cette voie, qui est encore plus funeste que superflue.

L'essentiel est moins de rechercher les auteurs du désastre que d'en conjurer les effets.

Mais c'est ici que se révèlent les obstacles.

En dehors de deux ou trois sociétés de crédit ou banquiers qui ont prévu ce qui arrive, en dehors surtout de la Banque de France, il n'est guère possible de trouver de l'argent pour faire face aux besoins les

plus urgents du parquet. Aussi, y aurait-il imprudence à trop compter sur les efforts du *consortium* encore à former.

Les agents de change ont les premiers perdu la tête, et, riches hier, ils déplorent aujourd'hui des pertes qui sont le fait ou d'acheteurs sans conscience ou d'acheteurs sans argent.

On ne peut donc pas trop leur demander de formuler des plans de conduite et des propositions de nature à venir en aide au mal et en évitent les conséquences ruineuses.

Alors donc lentement et prudemment. Ce sera le meilleur moyen de donner aux esprits le temps de se calmer et de reprendre leur assiette.

Lorsque le feu éclate dans un théâtre, c'est un de ces accidents qui n'ont plus rien de rare à notre époque, — et tous les spectateurs se précipitent vers les issues et cherchent à sauver leur vie au dépens du voisin, il n'y a plus qu'un sauveur qui peut venir et des deniers à remplir une ville entière.

Si, au contraire, tous les gens menacés écoutent une voix autorisée et demeurent en place en attendant qu'on ait organisé le sauvetage, il n'y a presque pas de malheur à redouter.

Nous en sommes là à Lyon.

Que tous les porteurs de titres de l'Union et de la Loirienne cherchent à limiter leurs pertes en vendant à n'importe quel prix et ils fournissent au syndicat des baissiers les armes dont il a besoin pour achever son œuvre de ruine. Que les intéressés se tiennent tranquilles ; qu'ils n'envoient leurs titres ni à Paris ni à Londres ; qu'ils laissent aux sociétés de crédit les moyens de parer au danger le plus pressant, en ne les accusant pas de leurs plaintes effarées, et peu à peu le calme se fera dans les imaginations, jusqu'à ce qu'on ait pu voir clair au fond de l'abîme.

Dans cet ordre d'idées, nous ne pouvons qu'approuver la conduite des Lyonnais et des intéressés des villes voisines.

Dès l'annonce de la catastrophe, nombre de porteurs de l'Union se sont présentés à la succursale de la société et ont déclaré qu'ils étaient prêts à lui confier leurs titres pour faire le vide devant les vendeurs.

C'est là une excellente et fructueuse inspiration.

Lyon est le centre du marché de l'Union. En restant sur ses positions et en affaissant l'ennemi, on est toujours sûr d'avoir raison de ses attaques, d'autant plus qu'il ne lui est guère possible de les renouveler, puisque les agents de change ont cessé toutes les affaires à Lyon, et qu'à Paris ils acceptent avec beaucoup de peine les ordres de vente.

Tout se résume actuellement dans le marché du comptant.

Ne l'alimentez pas, et vous avez grand chance de revoir des cours meilleurs.

Maintenant, il y a pour la Société de l'Union des charges morales et pécuniaires dont elle doit prendre sa large part.

Elle est obligée de venir au secours du marché dans la mesure de ses forces.

La première précaution à prendre est de reculer infiniment l'émission des actions nouvelles.

Tant qu'on a affaire aux deux cent mille titres nominatifs de la première émission, on est certain de voir les talons de la coalition des juifs allemands.

Mais si on lâchait sur un marché éreinté encore cent mille actions, en les transformant toutes au porteur, il n'y aurait plus de force humaine capable d'endiguer le fleuve qui déborderait.

Le bulletin financier du Crédit Provincial nous affirme que l'Union, absorbée par la préparation de son émission, n'a pas le temps de veiller aux cours de ses actions anciennes. Nous espérons que ce renseignement est absolument erroné et que M. Bontoux n'aura pas la moindre hésitation à laisser les choses en l'état, sans s'inquiéter de l'émission annoncée pour fin janvier.

Le marché a bien autre chose à faire que d'absorber des valeurs nouvelles.

On prendrait-on, d'ailleurs, un marché ? Que nous disions de l'Union s'applique à toutes les autres sociétés. Plus d'émissions ! Le temps de ces folies est passé.

Quant aux pertes subies par le parquet de Lyon, il serait imprudent de se laisser de faux espoirs. Une délégation des agents de change est partie pour exposer au gouvernement la situation de la place.

Elle ne pourra rapporter que des compliments de condoléance.

Nous sommes en présence d'un désastre général et pour ainsi dire d'un cas de force majeure. Eh bien ! que chacun en prenne sa part.

Les agents ne sont pas payés. Comment pourraient-ils faire face à leurs engagements ? Lyon est une place en liquidation.

Lyon tout entier, aussi bien le commerçant que le rentier ou l'agent de change.

Donc, procédons comme dans toutes les liquidations. Un cours de compensation est nécessaire. Les vendeurs et les porteurs de titres en reports préféreront encore recevoir 50 0/0 de leur créance que de tout perdre par leur avidité.

Et parmi les acheteurs n'en est-il pas un bon nombre qui préféreront payer moins qu'ils n'avaient redouté et conserver la considération publique.

Nous résumons donc notre avis par cette triple proposition :

1° Immobiliser absolue des porteurs de titre de l'Union comme le seul frein à la baisse ;

2° Renvoyer indéfini de l'émission de l'Union nouvelle ;

3° Enfin, établissement d'un cours de compensation, pour arriver à la liquidation, en répartissant les pertes sur tous ceux qui sont atteints.

Beaucoup de calme et de tolérance mutuelle, et, si Dieu le veut, Lyon sortira de la crise, sinon indemne, du moins sans ajouter aux crises de la politique celle qui l'a atteint directement et avec un caractère foudroyant.

La *Décentralisation* paraît exactement renseignée, on voit qu'elle a des intelligences dans la place :

LA BOURSE

Le mal est si, la déboute est complète ; de toutes ces immenses fortunes entassées comme par enchantement, il ne reste rien.

La Bourse est envahie par une foule houleuse qui murmure, qui gronde. Autour de la corbeille deux ou trois agents de change, les bras croisés, attendent les opérations au comptant qui ne se font pas.

Les tableaux restent noirs. Un silence morne plane sur toute cette assemblée.

Dans les tribunes, on se presse, on se pousse.

On dirait d'un service mortuaire, l'enterrement d'une puissance.

C'est que les nouvelles sont graves. Il ne s'agit rien moins pour notre ville que d'une question de vie ou de mort. La débacle financière a pour notre commerce des conséquences terribles, et depuis deux jours les combinaisons les plus épineuses ont été étudiées pour parer à la ruine.

Les banquiers et les agents de change tiennent nuit et jour réunion sur réunion.

On a parlé d'une Caisse de prêts pour faciliter la liquidation.

Deux réunions ont été tenues par nos maîtres de la finance, pour étudier cette institution. A cette heure, rien n'a été décidé. Il faudrait des sommes considérables ; on a trouvé quarante millions, c'est insuffisant.

Hier, le syndicat des agents de change, M. Thomas, est parti pour Paris, avec son collègue, M. Picot. Ils ont dû voir le ministre des finances, voir les grands banquiers, pour fixer un *modus vivendi*.

On travaille à régler la liquidation du 15 et celle de fin janvier, en prenant comme base minima, la cote arrêtée avant-hier.

Si la liquidation du 15 peut se régler et si l'on peut sauver celle du 30, la Caisse de prêts s'établira aussitôt avec la garantie de toutes les banques de notre ville. Si rien ne peut arrêter la débacle, Lyon est ruiné.

Mais nous sommes convaincus du bon vouloir des maisons de banque ; les circonstances sont trop graves, pour ne pas leur inspirer un sacrifice momentané, fût-il considérable. L'Union Générale y souscrit pour une bonne part. Elle a déjà remboursé 9 millions aux désespérés du jour. On lui annonce un envoi de 40 millions pour lundi. On voit que de ce côté il n'y a aucun danger.

M. Germain, le directeur du Crédit Lyonnais, est arrivé cette nuit à Lyon.

Ce matin, une dépêche de M. Bontoux annonçait son arrivée à Paris. Il déclarait que les affaires de la Société étaient dans un état excellent et engagé ses amis à réagir et à ne pas se laisser égarer ni tromper.

Mais le commerce supporte une crise terrible. Dans les grandes maisons de crédit, on n'acceptait hier que des valeurs à trente jours, aujourd'hui on n'accepte plus aucun papier.

On ne fait plus aucune avance sur titre. Cet état ne peut durer sans entraîner une ruine complète et sans espoir de recours. Il faut absolument que la confiance renaisse et qu'on règle cette terrible liquidation de janvier.

A la Banque de France (agence de Lyon), les traités d'argent ont été considérables ces jours derniers.

Dans la journée d'hier seulement, il a été présenté à l'escompte pour 21,900,000 francs d'effets de commerce, donnant un bénéfice de 180,000 francs.

Les avances sur titres, qui s'élevaient, au début du dernier semestre, à 14 millions,

ont atteint le chiffre de 38,000 millions, bien que la Banque ne prête que sur certains valeurs privilégiées.

On voit les sommes immenses qu'il a fallu déjà dépenser et jeter dans le gouffre de la débacle.

Si le crédit ne revient pas sur notre place, aucun de nos agents de change ne pourra résister. Deux d'entre eux ont été déjà mis à pied.

Le syndicat travaille aujourd'hui à établir la situation de chaque agent de change ; aussitôt qu'elle sera réglée on l'adressera au ministre des finances. Celui-ci avait télégraphié au syndicat qu'il se tenait à sa disposition pour tout ce qui pourrait lui être utile.

On attend d'un instant à l'autre des nouvelles du syndicat, disant quel accueil lui a été fait à Paris.

Si nos grands financiers se montrent à hauteur de leur mission ; s'ils veulent conjurer le désastre dans lequel ils ont une grande responsabilité, tout pourra être sauvé et l'on aura vaincu cette infâme coalition des juifs allemands qui ont eu l'audace de venir s'installer dans notre ville pour assister à notre ruine, le couronnement de leur œuvre.

A cette heure, les nouvelles se pressent ; nous avons consignées celles qui nous sont parvenues, sans ordre, à mesure qu'on nous les communiquait.

Pout-être, à l'heure où nos amis liront ces lignes, l'espoir renaîtra-t-il dans tous les cœurs ; peut-être, sera-t-on au fond de l'abîme. *Chô lo sa ?*

LA BANQUE DE LYON ET DE LA LOIRE

En ce qui concerne la Banque de Lyon et de la Loire, le tribunal de commerce a rendu avant-hier un jugement qui en nomme liquidateurs :

MM. Jules Rolland, Ladislas Zhyzowski et Léon Bousaud.

L'un des liquidateurs, Jules Rolland, dont la haute capacité est si appréciée dans le monde des affaires et dans le barreau, affirmait hier que la Banque de la Loire serait en situation de remplir intégralement tous ses engagements.

Les souscripteurs des actions de la Banque Maritime auront à attendre pour le remboursement du montant de leurs souscriptions, qu'il ait été statué sur les oppositions formées par les créanciers de la banque, quel que soit l'issue du procès auquel donneront lieu ces oppositions, sur lesquelles il sera statué d'urgence, les créanciers de la Banque de Lyon et de la Loire, pas plus que les souscripteurs de la Banque Maritime n'auront à subir de pertes.

(Courrier de Lyon.)

LES OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE A LYON

Les opérations faites actuellement par la succursale de la Banque de France à Lyon donnent une idée du mouvement financier de la crise. Ne citons que le 20 janvier :

Dans la seule journée d'hier il a été présenté à l'escompte pour 24 millions 300,000 francs d'effets de commerce donnant un bénéfice de 183,000 francs. Les avances sur titres, qui s'élevaient au début du dernier semestre à 14 millions, ont atteint le chiffre de 38 millions, bien que la Banque n'ait pu que sur un petit nombre de valeurs privilégiées.

ADMINISTRATEURS DE L'UNION GÉNÉRALE

Au moment où les préoccupations fiévreuses du public se concentrent sur les compagnies financières dont les « exagérations » (c'est le terme de leurs amis politiques) risquent de ruiner de fond en comble le marché français, il n'est pas sans intérêt de publier la liste des administrateurs de l'Union Générale.

La voici :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. E. Bontoux, président.
Léon Riant, ancien député, ancien directeur général des postes, vice-président.

Le marquis de Biencourt, propriétaire à Paris.
Francisco Borghese, duc de Bomarzo, propriétaire à Rome.

Duc de Broglie, sénateur, propriétaire à Paris.
Edouard Dervieu, banquier à Paris.

P. Dumas Descombes, propriétaire à Paris.
A. Gautray, banquier, président de la Compagnie du chemin de fer du Tréport.

Le prince Giustiniani Bandini, président de la caisse d'Epargne de Rome.
Le vicomte Mayol de Lupé, directeur politique de l'Union.

Eugène Vuilliot, rédacteur en chef de l'*Univers*.
Le comte Rozan, propriétaire, administrateur de la compagnie la Foncière.

Le comte Ch. de Villermont, administrateur du Comptoir Général, à Bruxelles.
Le marquis Mereghi, propriétaire à Rome.

Le comte de Méus, propriétaire, à Bruxelles.
J. Richard-Vacheron, membre du conseil général, du Rhône, propriétaire à Montchat près Lyon.

Jules Rostand, négociant, membre de la Chambre de commerce à Marseille.
D'Harcourt, ex-secrétaire du maréchal de Mac-Mahon.

UN LIQUIDATEUR JUDICIAIRE

M. Jules Rolland, syndic près du tribunal de commerce, vient d'être nommé liquidateur judiciaire de la Banque de Lyon et de la Loire.

LA BOURSE D'HIER

Hier à la Bourse de Lyon, il n'y a pas eu d'opération, pas même au comptant. Voici ce qu'en dit la *Décentralisation* :

C'est la pire des déceptions, la plus navrante des spectacles ! C'est plus que la ruine d'une ville, c'est presque la ruine du pays. On attend, on espère, il faut avoir une foi robuste pour croire encore.

La Bourse est aujourd'hui, comme hier, pleine d'une foule qui murmure vaguement quelque chose qui semble un *De profundis* ; tout le monde s'inquiète, personne ne sait rien, rien ; il y a des gens qui pleurent. C'est affreux.

Et dire que c'est là le fruit de quelque sale ambition et que ces hommes qui sont cause de tant de ruines et de tant de larmes ont le droit de vivre et de promener leur hauteur triomphale. C'est à désespérer de toute justice, c'est à croire que l'honneur s'est enfui de chez nous.

S'il peut venir un salut quelconque ; on parle du gouvernement. Hélas, nous voudrions croire ; nous n'osons pas.

On nous affirme que l'Union Générale a 200 millions de disponibilités, mais qu'elle est obligée de les garder pour faire face aux retraits et aux échéances.

A Paris où la panique est moins grande qu'ici, il n'a été fait que des retraits insignifiants.

LA SITUATION A PARIS

Paris, 21 janvier.

La Bataille de la Bourse

Sous ce titre, le *Clairon* publie un article des plus intéressants, qui lui a été, dit-il, inspiré et presque dicté par Plommé, le mieux placé pour connaître les antécédents, les meneurs et prédire l'issue de la crise financière.

Le journal parisien raconte les origines de l'Union Générale, les premières campagnes qu'elle soutint contre un syndicat dont les membres ne sont pas nommés, mais suffisamment désignés.

Ce syndicat, engagé à la baisse contre l'Union Générale, paya 200 millions de différences en octobre et novembre.

Cette première défaite essuyée, il prépara savamment la revanche en organisant la baisse sur toutes les meilleures valeurs : fonds d'Etat, Crédit foncier, Suez. Ces manœuvres tendaient à circonscire l'Union Générale dans un cercle de ruines, afin que la dépréciation des plus surs valeurs portant la panique dans l'esprit public, la Société de M. Bontoux s'écroulât sous le grand effort que préparait ses ennemis.

Avant-hier, l'analyse toujours l'article du *Clairon*, les baissiers crurent le moment opportun : ils lancèrent d'abord 60,000 titres Suez sur le marché. Ces ventes avaient ébranlé la confiance, quand les baissiers se mirent à offrir l'Union Générale au-dessous de 2,000.

L'offre étonna tant qu'il ne se présenta pas d'acheteurs. Les baissiers allemands et juifs se trouvèrent alors maîtres du marché et d'autant mieux que les agents de change de Lyon refusaient les ordres concernant l'Union Générale.

Ils purent donc faire descendre l'Union, sur la cote, jusqu'au chiffre de 1,300.

On s'est demandé, poursuit le *Clairon*, pourquoi l'Union Générale, qui dispose d'importantes réserves, n'a pas maintenu ses cours en opposant la demande à l'offre. L'Union n'a pas employé cette mesure, parce que ses ennemis n'avaient lancé sur le marché que le quart de leurs titres. Si la banque avait racheté ceux-là, elle en aurait été appauvrie et désarmée quand les baissiers auraient opéré la vente des titres qu'ils avaient encore en portefeuille après la première journée.

D'autre part, si 40,000 titres ont été offerts au comptant, les baissiers en ont vendu, dit-on, 80,000 à terme. Les 80,000 ils ne les ont pas. L'Union Générale a préféré ne pas s'engager à fond dès le premier jour et attendre ses ennemis à la liquidation.

L'interlocuteur du rédacteur du *Clairon* a terminé son entretien par ces mots : « Les juifs pourraient bien payer les frais de la

guerre et ils les paieraient si nos porteurs ne faiblissent pas, ne perdent pas pas la tête. »

Un dernier mot. M. Bontoux, toujours d'après le *Clairon*, serait rentré à Paris, précédé par cette dépêche : « J'arrive avec assez d'argent pour les étrangler tous. »

RÉUNION DES ACTIONNAIRES

DE LA BANQUE DE LYON ET DE LA LOIRE

Une assemblée, privée, d'actionnaires de la Banque de Lyon et de la Loire a eu lieu hier, à 4 heures du soir, dans la salle du Casino.

Cette réunion composée d'environ 200 personnes, était présidée par M. Dorel, assisté de MM. Dolbeau fils et Janin. Nous y avons remarqué quelques personnes influentes de notre ville.

M. Savary, président du conseil d'administration de la Banque, a donné à l'assemblée quelques détails sur la situation de cet établissement.

Nous les résumons en disant que le passif s'élèverait environ à 13 millions, tandis que l'actif représentait tant par des bénéfices à recevoir, que par des créances recouvrables se monterait à 20 millions, d'où il résulte que la Banque tout en traversant un moment difficile, que la situation générale a rendu plus difficile, encore pourrait-on, faisant face à des règlements pressants, réaliser, par suite, des bénéfices en ce moment immobilisés.

En outre, la Banque aurait en mains 20,000 de ses propres actions, ce qui contribuerait certainement à relever sa situation.

Enfin, un syndicat parisien offert à la banque son puissant appui en lui avançant une somme de huit millions.

Ces supplications ont paru satisfaire l'assemblée qui a, sur le champ, nommé une commission composée de MM. Pellissier, Ginon, Dolbeau fils, Fond et Léon Pasquet.

Cette commission, chargée de s'entendre avec le syndicat parisien pour arriver à une prompt solution, rendra compte de sa mission, lundi prochain, à 10 heures du matin, dans une nouvelle réunion qui aura lieu dans le même local.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire qui intéresse si vivement le public lyonnais.

THÉÂTRES

CONCERT DU CONSERVATOIRE

Aujourd'hui dimanche, 22 janvier 1888, premier concert avec le concours de Breiten.

Voici le programme :

1. *Symphonie pastorale*. — 1. Sensations douces en arrivant à la campagne. — 2. Scène près du ruisseau. — 3. Réunion joyeuse des villageois. — Eclair, orange. — Chant des Bergers, sentiments de joie et de reconnaissance après l'orage. Par l'orchestre (Beethoven).

2. *Concerto* (piano et orchestre). — 1. Allegro maestoso. — 2. Largo. — 3. Inter mezzo. — 4. Finale. Par M. Breiten et l'orchestre (Litolff).

3. *Prélude mystique* (1^{re} audition). Par l'orchestre (Claudius Blanc).

4. *Airs de ballet de la Korrigane* (1^{re} audition). — a. Tempo di mazurka ; b. valse lente ; c. finale. — Par l'orchestre (C.-M. Widor).

5. *Romance* (Rubinstein). — b. *Etude* (Chopin). — c. *Marche turque des Ruines d'Athènes*. — Par M. Breiten (Beethoven).

6. *Ouverture de Tiersi*. — Par l'orchestre (R. Wagner).

Orchestre (75 exécutants) sous la direction de A. Luigini.

HOTEL COLLET

Aujourd'hui dimanche aura lieu, à huit heures du soir, dans le grand salon de l'Hôtel Collet, une deuxième et très intéressante audition musicale, donnée par M^{lle} la comtesse Mathilde Schmettlow, pianiste de très grand talent, avec le concours de sa petite fille, mignonne chanteuse de sept ans.

Nous souhaitons que ce concert attire la même affluente et obtienne le même succès que le précédent.

MÉNAGERIE BIDEL

Le succès des représentations de la ménagerie Bidel ne fait qu'aller en s'accroissant. Sa situation exigeait qu'il se rendit dans un climat chaud.

Nous lui avons proposé de le conduire à son choix en Algérie, en Sicile ou à Madère ; il s'y est absolument refusé.

Les malades ont souvent de ces répugnances inexplicables, murmura le docteur.

Et il ajouta : — Malheureusement il est peut-être trop tard maintenant.

Par lui comme par les autres, le marquis

tuant, et nous devons dire que ce succès est amplement justifié.

Jamais, en effet, la ville de Lyon n'avait possédé un établissement zoologique aussi complet, et rarement il lui avait été donné d'assister à des exercices aussi remarquables que ceux de M. Bidel.

Aujourd'hui dimanche, trois grandes stances, à trois heures, cinq heures et huit heures et demie pour neuf heures.

CONCERT

DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Nous apprenons et nous nous empressons de prévenir nos lecteurs, que l'Union lyonnaise (112^e société de secours mutuels des employés de commerce) donnera son concert annuel, au Casino, le dimanche 19 février prochain.

La fête de cette Société a été l'année dernière applaudie par tout le monde, et les informations que nous avons déjà sur celle dont l'organisation se poursuit en ce moment, nous permettent de faire espérer un succès encore plus complet et plus retentissant.

THÉÂTRE DES FRÈRES GRÉGOIRE

Cours du Midi

Les Étrangers à Paris. — Cette revue a bien pris.

Chaque soir il y a un nombreux public des mieux choisis.

Mlle Clotilde devient véritablement l'attraction de ce petit théâtre, on le lui prouve chaque soir par les fleurs et les applaudissements.

Du reste, tous méritent bien leur bonne renommée.

Aujourd'hui dimanche, quatre grandes représentations; première à 2 h. 1/2.

EDEN-THÉÂTRE A. DELILLE

Grand succès hier soir pour M. Nemours. Ses expériences sont très amusantes et très curieuses. Le Dorian est magnifique. Quant aux fontaines merveilleuses et à l'apothéose rien n'est plus beau.

Dimanche, à 3 heures, représentation enfantine.

THÉÂTRE DELORBEUX

Angle des rues Moncey et Ste-Elisabeth.

A 8 heures précises, brillant et représentation de prestidigitation, première partie, magie élégante par Mlle Blanche; deuxième partie, magie moderne par Mlle Marie, interrompue par la gracieuse Cécile, ex-jongleur des concerts de Paris; troisième partie, l'enchanteur et le sommeil, grande scène de magie et de tableaux, par le professeur Benézet et Mlle Zoé, son charmant sujet.

La République Française, grande pantomime.

A 3 heures, matinée enfantine à prix réduits.

La salle est très bien conditionnée et parfaitement chauffée.

SPECTACLES DU 22 JANVIER 1882

Grand-Théâtre
7 h. 1/2. — *Mignon*, opéra.
Le *Sourd ou L'Auberge pleine*, opéra comique.

Théâtre des Célestins
4 h. 3/4. — *Le Cœur brisé*, comédie-vaudeville.
Les *Jocissimes de l'amour*.
7 h. 1/2. — *Mlle de la Seiglière*, comédie.
Gavaut Minard et Compagnie.

Théâtre de la Gaîté (Rue Diderot, 7)
7 h. — *Les Pauvres de Paris*, drame en 7 actes.

Salle Molière (49-51, r. Pierre-Corneille)
6 h. 1/2. — *Le Juif errant*, drame en 5 actes et 13 tableaux, par E. Sue.

CHRONIQUE

Les listes électorales

Au moment où vient de s'ouvrir la période de la révision annuelle des listes électorales, on croit utile de prévenir le public contre une opinion qui a trouvé un certain crédit dans la population, et d'après laquelle les citoyens ayant rempli les feuilles de recensement, déposées à leur domicile, seraient dispensés du soin de vérifier, s'ils le jugent bon, leur inscription sur les listes électorales.

Les opérations du recensement n'ont aucun rapport avec le travail de révision des dites listes, et on ne saurait trop engager les citoyens à s'assurer que leur nom figure sur les listes électorales, ou à réclamer, s'il y a lieu, leur inscription dans le délai légal.

Le 21 Janvier

Les quelque royalistes fervents que notre ville compte dans son sein étaient réunis hier matin à l'église Saint-François.

Suivant l'usage antique et solennel, ils ont versé quelques pleurs sur la fin malheureuse de leur roi.

Cet anniversaire est celui que les monarchistes fêtent avec le plus d'assiduité.

Rappels à ce propos que cette date du 21 janvier fut, pendant six années, fête nationale.

Cette fête eut lieu en grande pompe jusqu'en 1790; mais, l'année suivante, Brumaire ayant passé sur la Révolution, la fête fut supprimée par Bonaparte.

Exposition permanente des Beaux-Arts

C'est avec un grand plaisir que nous enregistrons la bonne nouvelle suivante :

Quelques-uns de nos artistes lyonnais peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, etc., ont pris l'initiative de former un comité pour élaborer un projet de statuts afin d'organiser à Lyon une exposition permanente des Beaux-Arts.

Cette organisation est presque terminée; les statuts vont être soumis à l'administration supérieure qui, nous en sommes certains, accordera à cette demande d'un si grand intérêt artistique. Un local bien situé, vaste, parfaitement aménagé, est prêt dès aujourd'hui.

Nous pouvons donc dire que sous peu Lyon aura son exposition permanente d'œuvres d'art et cela grâce à l'intelli-

gente initiative des artistes lyonnais; nous ne pouvons que féliciter bien sincèrement les promoteurs de l'idée pour l'énergie et la persévérance dont ils ont fait preuve, en menant à bonne fin ce projet intéressant.

Il était grand temps que nos artistes puissent enfin être chez eux, avoir leur exposition ne dépendant d'aucune coterie comme cela a lieu depuis si longtemps, nous avons le regret de le dire, avec la Société des Amis des Arts, qui a la prétention de protéger les arts à Lyon et qui ne protège rien du tout, excepté cependant quelques préférences, toujours les mêmes. Elle n'avait souci des jeunes.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant jusqu'à l'organisation complète.

A ce moment, nous donnerons très amplement tous les détails de cette installation.

Éclairage à la lumière électrique

Lyon n'aura bientôt plus rien à envier à la capitale. Lyon sera bientôt éclairé à la lumière électrique.

Les habitants de la place des Célestins auront la primeur de cet éclairage, la première expérience devant être faite sur cette place.

Les appareils nécessaires sont déjà posés, et à cette expérience donne les résultats attendus, les rues et places de notre ville offriront bientôt le plus éblouissant coup d'œil.

C'est la Compagnie du Gaz elle-même qui a pris l'initiative de ce nouveau mode d'éclairage.

Ajoutons que le second essai de l'éclairage à la lumière électrique sera fait place des Terreaux.

Allons! le gaz a vécu. Hurrah pour la lumière électrique.

Les boutiquiers établis rue de l'Hôtel-de-Ville, dans l'espace compris entre la place des Jacobins et la place Bellecour, ont offert à la municipalité de faire installer, à prix communs, des appareils à gaz semblables à ceux qui fonctionnent déjà sur la place des Jacobins.

Nous croyons savoir que cette offre sera agréée.

Cette demande a été faite à la suite des nouveaux essais d'éclairage faits sur la place des Jacobins, essais qui ont donné, comme on le sait, les meilleurs résultats.

Une question qui intéresse vivement les négociants de Lyon vient d'être résolue par le tribunal de commerce de Marseille.

Il s'agissait de savoir si le protêt d'un chèque peut être fait le lendemain ou doit dater du jour même de l'échéance.

Le tribunal a décidé de la façon suivante :

Le protêt d'un chèque doit être fait le jour même de l'échéance, et non le lendemain, sous peine, pour le porteur, de perdre tout recours contre les endosseurs et le tireur.

FAITS DIVERS

ACCIDENT AUX ATELIERS D'OUILLINS. — Le nommé Philippe Martin, âgé de vingt-six ans, ouvrier aileux aux ateliers d'Oullins, demeurant chemin de Pierre-Bénite, 8, a, pas suite d'un faux pas, été renversé, avant-hier, par une roue en fonte qui lui poussait devant lui, au moment où il traversait les rails du chemin de fer.

Dans sa chute, ce malheureux a eu la jambe gauche gravement contusionnée.

Relévé par ses camarades et transporté à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, le blessé a reçu les soins du docteur Peillon.

La gravité de son état a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Maladies nerveuses.

Guérison certaine. Consultations médicales gratuites tous les jours, de 1 h. à 3 h., 27, rue Ferrandière, Lyon.

BOURSE DE PARIS

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	81 85	Union génér.	4200
3 0/0 Amort.	81 55	Crédit de Fr.	800
3 0/0 Id.	81	Foncière	500
5 0/0 Franc.	113	Banque ott.	780
5 0/0 Italien.	86 20	Banq. autric.	600
3 0/0 Esp.	450	Banq. hongr.	450
5 0/0 Turc.	435	Autrichien	635
6 0/0 Egypt.	270	Lombard	580
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

BOURSE DE LYON

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	82 40	Suez	820
3 0/0 Amort.	81 55	Foncière	500
3 0/0 Id.	81	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	113	Vil. Paris	75
5 0/0 Italien.	86 20	Rhône-et-L.	350
3 0/0 Esp.	450	Croix-Rous.	635
5 0/0 Turc.	435	Domb. S.-E.	580
6 0/0 Egypt.	270	Gaz de Lyon	630
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

BOURSE DE LYON

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	82 40	Suez	820
3 0/0 Amort.	81 55	Foncière	500
3 0/0 Id.	81	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	113	Vil. Paris	75
5 0/0 Italien.	86 20	Rhône-et-L.	350
3 0/0 Esp.	450	Croix-Rous.	635
5 0/0 Turc.	435	Domb. S.-E.	580
6 0/0 Egypt.	270	Gaz de Lyon	630
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

BOURSE DE LYON

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	82 40	Suez	820
3 0/0 Amort.	81 55	Foncière	500
3 0/0 Id.	81	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	113	Vil. Paris	75
5 0/0 Italien.	86 20	Rhône-et-L.	350
3 0/0 Esp.	450	Croix-Rous.	635
5 0/0 Turc.	435	Domb. S.-E.	580
6 0/0 Egypt.	270	Gaz de Lyon	630
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

billard, général en retraite, place Perrache, 15, à l'entresol.

Un domestique l'a éteint aussitôt en bouchant la gaine de la cheminée avec des torchons mouillés.

Grâce à sa présence d'esprit, les dégâts n'ont eu aucune importance.

Dans la même soirée, vers 10 heures 1/2, un second feu de cheminée s'est déclaré dans une des chambres de l'hôtel de l'Université, cours du Midi, 27.

Le personnel de la maison, accouru à la première alarme, l'a éteint en jetant quelques seaux d'eau.

Comme pour le précédent, les dégâts, sont très peu importants.

DISPARITION. — M^{me} veuve Julie Violette blanchisseuse, demeurant rue Molière, 35, est venue déclarer hier matin, au bureau du commissaire de son quartier, que sa fille Louise Violette, âgée de 18 ans lingère, avait quitté le domicile maternel et n'avait pas reparu depuis.

Voici son signalement :

Taille petite, cheveux rouges, sourcils noirs, nez droit, menton rond, bouche petite, visage plein et coloré. Coiffée d'un fichu noir en laine, vêtue d'une robe et d'un pardessus en mérinos noirs et chaussée de bottines neuves à boutons.

Accès de folie. — Un de nos confrères annonce que des gardiens de la paix ont arrêté, avant hier, rue du Mail, un sieur X..., demeurant passage Lamure, à la Croix-Rousse, qui, dans un état de nudité complète, se promenait dans les rues de ce quartier.

Le pauvre fou aurait été conduit à l'asile de Bron.

Ce malheureux serait devenu subitement fou à la suite de pertes de bourse.

Nous souhaitons de n'avoir pas à enregistrer des malheurs d'autre nature.

ACCIDENT. — Hier soir, à huit heures, un des chevaux attelés au tramway n° 14, faisant le service entre Bellecour et la gare de Vaise, s'est abattu sur le quai de Pierre-Scize, en face le n° 1.

En tombant, il a glissé sous le timon du lourd véhicule. Il a fallu dételier pour lui donner la facilité de se relever. Huit minutes après le tramway se remettait en marche.

Aucun accident de personne.

NOUVEAU SUICIDE. — Un événement des plus tragiques a mis en émoi, dans la soirée d'avant-hier, les paisibles habitants de la rue Lemot, à la Croix-Rousse.

Une jeune femme, la nommée Marie S..., locataire de la maison portant le numéro 44 de cette rue, s'est brusquement précipitée dans la cour par une des fenêtres de son appartement situé au quatrième étage.

La mort a été instantanée.

La femme S... jouissait de l'estime générale, c'était une ouvrière rangée, laborieuse et économe.

On doit attribuer cet acte de désespoir à des chagrins de famille, et peut-être aussi à un trouble momentané des facultés mentales de cette malheureuse, qui vivait séparée de son mari et qui avait eu la douleur de perdre, il y a huit jours, un enfant adoré.

COMMUNICATIONS

LES AMIS RÉUNIS. — A l'occasion du concert que donne la fanfare des Amis-Réunis, aujourd'hui, à 7 heures du soir, au théâtre des Variétés, cours Morand, le président a l'honneur de prévenir MM. les membres honoraires qui n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation, qu'ils en trouveront à l'entrée.

LA CRISE FINANCIÈRE

Il paraît qu'un contre-maître d'une importante usine de Firminy, mort récemment, s'était improvisé agent de change et se faisait confier des sommes assez importantes qui étaient censées fructifier dans l'usine et pour lesquelles il payait un intérêt de 6 0/0.

Or, ce malheureux jouait tout simplement à la Bourse; il laisse dit-on un déficit de 200,000 fr.

Nous voulons croire ce chiffre exagéré.

BOURSE DE PARIS

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	81 85	Union génér.	4200
3 0/0 Amort.	81 55	Crédit de Fr.	800
3 0/0 Id.	81	Foncière	500
5 0/0 Franc.	113	Banque ott.	780
5 0/0 Italien.	86 20	Banq. autric.	600
3 0/0 Esp.	450	Banq. hongr.	450
5 0/0 Turc.	435	Autrichien	635
6 0/0 Egypt.	270	Lombard	580
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

BOURSE DE LYON

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	82 40	Suez	820
3 0/0 Amort.	81 55	Foncière	500
3 0/0 Id.	81	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	113	Vil. Paris	75
5 0/0 Italien.	86 20	Rhône-et-L.	350
3 0/0 Esp.	450	Croix-Rous.	635
5 0/0 Turc.	435	Domb. S.-E.	580
6 0/0 Egypt.	270	Gaz de Lyon	630
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

BOURSE DE LYON

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	82 40	Suez	820
3 0/0 Amort.	81 55	Foncière	500
3 0/0 Id.	81	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	113	Vil. Paris	75
5 0/0 Italien.	86 20	Rhône-et-L.	350
3 0/0 Esp.	450	Croix-Rous.	635
5 0/0 Turc.	435	Domb. S.-E.	580
6 0/0 Egypt.	270	Gaz de Lyon	630
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

BOURSE DE LYON

Du 21 janvier 1882

3 0/0 Franc.	82 40	Suez	820
3 0/0 Amort.	81 55	Foncière	500
3 0/0 Id.	81	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	113	Vil. Paris	75
5 0/0 Italien.	86 20	Rhône-et-L.	350
3 0/0 Esp.	450	Croix-Rous.	635
5 0/0 Turc.	435	Domb. S.-E.	580
6 0/0 Egypt.	270	Gaz de Lyon	630
B. de France	4 000	Saragossa	580
Crédit foncier	4375	Nord d'Esp.	620
Crédit mobil.	630	Suez	825
Crédit lyonn.	835	Paris-Lyon	485
Mobilier esp.	785	Consolidés	400 5/16

DÉPARTEMENTS

RHÔNE

Vaugneray. — Un cultivateur de cette commune, le nommé Colomb Jean, âgé de seize ans, au service de M. Morellon, propriétaire, a été cruellement blessé au visage par les éclats d'une mine qu'il était occupé à décharger.

Ce malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Son état inspire de sérieuses inquiétudes.

AIN

On écrit de Montluel à un journal de notre ville :

Le sieur Vernet, âgé de 45 ans, contre-maître chez M. Collot, tailleur au Grillet, s'est tiré un coup de fusil, ce matin, sous le menton, dans sa chambre; il a eu toute la mâchoire emportée.

La blessure était mortelle.

Cet homme a été employé chez M. Berthet, tailleur, avec lequel il était en procès, la crainte de perdre ses économies a été le mobile du suicide.

Ce malheureux père laisse une veuve, un garçon de dix-sept ans et une fille de quatorze ans.

LOIRE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Saint-Etienne. — La commission départementale se réunira mercredi, 25 janvier, à 10 h. du matin, dans la salle de ses délibérations, à la Préfecture.

M. Arbel, sénateur de la Loire, a été nommé membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre, relatif à la construction et à la concession des canaux dérivés du Rhône et de ses affluents.

UN UTILE PROJET

M. le docteur Fabreguettes, membres du bureau de bienfaisance, a fait hier, dans la salle des prud'hommes, en réunion privée, l'exposé d'un projet de pension alimentaire, à l'instar de celle qui existe à Grenoble depuis plusieurs années et dont les résultats sont, parait-il, des plus satisfaisants.

La réunion a accepté le principe du projet et a nommé une commission d'études.

Le sieur Cornillon, qui avait pris la fuite après avoir volé de la manière que l'on sait, la montre du nommé Safageon, a été arrêté ce matin.

Le nommé Claude V..., âgé de 50 ans, journalier, a trouvé, en déchargeant des buttes, un vieux porte-monnaie contenant un billet de 50 fr.

C'est seulement après avoir écorné de 13 fr. 50 ledit billet, que notre homme a fait part de sa trouvaille au commissaire de police.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Le cart-ripost n° 1 allant à Bellevue, montait hier soir, à 6 h. 42, la rue d'Annonay, lorsque l'un des chevaux s'est abattu en travers de la voie ferrée des tramways à vapeur.

Un train arrivant à ce moment n'a pu s'arrêter à temps et la machine a passé sur la jambe gauche du cheval.

INCENDIE

Un incendie s'est déclaré hier soir, vers 8 heures, dans l'écurie du sieur Massardier, bûcheron, rue de Montaud, 60.

Des deux chevaux qui se trouvaient dans cette écurie, l'un a été asphyxié et l'autre si gravement brûlé, qu'on le considère comme perdu.

En moins d'une heure les pompiers ont eu raison de cet incendie.

Quatre parts des deux chevaux, il y a eu pour 700 fr. environ de farine et de foin détruits par le feu.

Tout était assuré.

LA CRISE FINANCIÈRE

Il paraît qu'un contre-maître d'une importante usine de Firminy, mort récemment, s'était improvisé agent de change et se faisait confier des sommes assez importantes qui étaient censées fructifier dans l'usine et pour lesquelles il payait un intérêt de 6 0/0.

Or, ce malheureux jouait tout simplement à la Bourse; il laisse dit-on un déficit de 200,000 fr.

Nous voulons croire ce chiffre exagéré.

Le syndicat des ouvriers passementiers et tisseurs réunis, nous prie d'informer ses adhérents que l'assemblée générale dont nous avons parlé hier, aura lieu le dimanche 29 janvier et non demain, 22 courant.

ENTERREMENT CIVIL

Demain dimanche, à trois heures du soir, aura lieu l'enterrement civil de M^{me} Moutin, née Françoise Eyraud, décédée à l'âge de cinquante-deux ans.

On se réunira au domicile mortuaire, place Polignac, 2, pour se rendre ensuite directement au champ du repos.

GRAND-THÉÂTRE

Demain dimanche, les *Fils de quatre-vingt-trois*, drame patriotique en huit tableaux, et les *Victimes cloîtrées*, drame en trois actes.

Prochainement, la *Fille du Tambour-Major*, le grand succès des Folies-Dramatiques, à Paris.

Rive-de-Gier. — Le nommé Cyprien Clérin, âgé de 42 ans, demeurant à Rive-de-Gier, passait jeudi soir à huit heures, sur le bord du canal, lorsqu'il se heurta à une barrière en bois, que l'obscurité lui avait empêché d'apercevoir, et fut précipité à l'eau.

Un malheureux bégue qui se trouvait avec lui, courut chercher du secours, mais ne put malheureusement se faire comprendre assez rapidement car, lorsqu'on retira Clérin, ce malheureux avait cessé de vivre.

ISÈRE

Grenoble. — Avant-hier et hier, le conseil municipal s'est réuni extraordinairement sous la présidence de M. le maire.

Dans sa séance du 19, le conseil a donné son approbation pour la construction de la nouvelle école de garçons à élever à l'angle de la rue Lesdiguières et de la rue du Faubourg-Très-Cloîtres.

Cette école, qui pourra recevoir environ 200 enfants, donnera lieu à une dépense de 80,000 fr. L'adjudication sera annoncée dès que le projet aura l'approbation de l'autorité supérieure.

Le conseil a autorisé la création d'un quatrième emploi d'inspecteur adjoint à l'école de garçons du chemin des Châteliers. Il a, en même temps, recommandé à l'administration l'étude de diverses améliorations à apporter au local de cette école.

Déplacement de l'hospice. — M. le Maire a donné lecture au conseil de la délibé-

ENTERREMENTS CIVILS

Aujourd'hui dimanche 22 courant, à midi trois quarts, auront lieu les funérailles du citoyen

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

Réserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment

5 %	aux bons à échéance, à	2 ans.
4 %	id.	18 mois
3 %	id.	1 an
2 1/2 %	id.	6 mois
2 %	id.	3 mois
1 %	à l'argent remboursable à VUE	

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'Etranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

St-Etienne, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE

AGRICOLE & VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue Mulet, 48.

Prix : 8 francs par an

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand et du Sauveur des Enfants, obligeant l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 12, rue Confort, sera transférée en janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

VÉRITABLE
EAU DE BOTOT
Unique Dentifrice approuvé par
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

POUDRE de BOTOT

Dentifrice au Quinquina

ENTREPOT A PARIS : 229, RUE S-HONORÉ

Dépôt : 18, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

HYGIÈNE DU TEINT

Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffermir si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le Lait anthéphilique ou Lait Candès.

Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grosseur, taches de rousseur, son, lentilles, hâle, efflorescences, gerçures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupé de trois quarts d'eau : c'est la meilleure des eaux de toilette.

CANDÈS et C^{ie}, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

Éviter les Contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si vous servez de la Pommade cheveline Ramognino qui en favorise la croissance, les fait repousser plus vite, même que le bulbe aurait été désorganisé. On voit journalièrement les cheveux repousser à jets chez les personnes qui font usage de la Pommade cheveline pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure quelle parfume agréablement. — Le pot, 3 fr., le demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbre-poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Buno, pharmacien place St-Pierre, 1 ; à Montélimar, Brun, pharmacien ; à Saint-Etienne, pharmacie Delpy.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8.

LYON - Rue & Place de la République - LYON

AUX DEUX PASSAGES

Grands Magasins de Nouveautés, les plus Vastes de Lyon

FIN DE SAISON

Lundi 23 janvier

MISE EN VENTE D'AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

En visitant les Fabriques pour préparer la Saison de Printemps, nous avons été entraînés par les bas prix à solder de nombreux Lots en Articles de LAINAGES, FANTAISIE, TISSUS NOIRS, DRAPERIE, etc., que nous allons mettre en vente à un Bon Marché extraordinaire. — Nous avons joint à ces Lots hors ligne le reste de nos Articles d'Hiver ayant fait nouveauté, ainsi que nos Fins de Pièces, Coupes et Coupons, QUE NOUS AVONS LARGEMENT DIMINUÉS DE PRIX.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Comptoir des Etoffes nouvelles	FLANELLE pour chemises, pure laine, qualité de 1 fr. 90 à..... 1 15	CHALES longs tartans, pure laine. 15 00	VÊTEMENTS COMPLETS, drap fantaisie, à..... 14 00	JUPES DRAPÉES pure laine, au lieu de 30 et 35 fr..... 19 00	CARPETTES moq. boucles, 140x200, à..... 18 50
POPELINE pékin nouveauté, toutes couleurs, à..... 0 25	DRAP ANGLAIS teint, pour robes et confections, nuances nouvelles, qualité de 2 fr. 25 à..... 1 65	CHALES carrés, drapés anglais, à 16 00	VÊTEMENTS COMPLETS, drap chevrot, à..... 16 00	JUPES DRAPÉES pure laine, garnitures satin, au lieu de 40 et 45 fr. 25 00	CARPETTES haute laine, 140x200, à..... 29 00
QUADRILLES ANGLAIS, tissu croisé, larg. 110 c., prix extraord. 0 95	DRAP NOIR pour confections, qualité de 5 fr. 50 à..... 3 90	CHALES carrés, drapés, belle qualité, à..... 19-22 00	PARDESSUS drap anglais à..... 12 00	Comptoir des Modes	MILIEUX de salon, 200x300, à..... 59 00
CROISÉ beige, pure laine, largeur 110 centimètres, à..... 1 25	Comptoir des Soieries	CHALES carrés Himalaya, pour voyages, à..... 19 00	PARDESSUS drap russe, à..... 15 00	GRAND CHOIX de Chapeaux et Coiffures pour dames, fillettes et garçonnets. — Prix exceptionnels.	TAPIS de table brodés, 140 cent. carrés, à..... 9 75
SERGÉ HINDOU, pure laine, toutes nuances, largeur 110 centim., à..... 1 45	CACHEMIRE de soie noire; étoffe garantie, d'une valeur de 7 fr. à..... 4 90	FICHUS, ECHARPES, et PÉLERINES, pour sorties de bal.	Comptoir de Vêtements pour Fillettes	Comptoir des Rubans	RIDEAUX Véronnèse, 3 ^e hauteur, à..... 8 50
FOULÉ DE L'INDE, pure laine, nuances nouvelles, larg. 110 c., à..... 1 95	SATIN DUCHESSE couleurs, d'une valeur de 5 fr. à..... 3 60	Comptoir des Confections	PALETOT, drap Président, garni, piqués, à..... 9 00	RUBANS moire n° 5, toutes nuances, à..... 0 65	Comptoir de Bonneterie
CHOIX IMMENSE de costumes préparés en cachemires, toutes couleurs, garnis broderies riches à..... 73 fr. et 95 fr.	SATIN BROCHÉ noir, largeur 60 centim., valeur, 40 fr., à..... 6 90	VÊTEMENTS de voyages, formes nouvelles, drap chevrot, anglais, pure laine, longueur, 1 m. 35, à..... 29 00	PALETOT, drap satin, garniture boutons à..... 18 00	RUBANS moire n° 7, toutes nuances, à..... 1 10	FICHUS tricot mailles fines, toutes nuances, grande taille, à..... 2 10
Comptoir de Draperies	VELOURS CISELÉ soie, pour confection, valeur 12 fr., à..... 7 90	VISITES peluche frappée loutre et noir, soufflet satin au bas garnies de louts de rubans moire et satin, long. 1 mètre, à..... 29 00	PALETOT, joli drap Moskowa, avec pelerine, à..... 24 00	RUBANS moire n° 12, toutes nuances, à..... 1 45	BAS mérinos, nuances unies ou rayées pour dames, la paire..... 2 45
ALPAGA anglais brillant, largeur 70 centimètres, à..... 0 55	CHOIX IMMENSE de tissus spéciaux pour robes de soirées.	VISITES sergé Hindou pure laine, doublées soie, piquées, ourlées, garnies fourrures, longueur 1 m. 40, à..... 35 00	Comptoir de Lingerie	RUBANS faille et satin tout soie, nos 5, 6, 9, 12, le mètre 0,55, 0,65, 0,85 et..... 0 95	BAS de soie, nuances unies, toutes teintes la paire..... 4 75
CRETONNE pacha brillante, qualité de 1 fr. 50 à..... 0 85	Comptoir des Fourrures	Comptoir des Costumes et Peignoirs	JUPONS shirting avec un grand volant brodé et 3 petits plis, à..... 3 75	Comptoir des Articles de Paris	TRICOTS de chasse, croisés, revers deux rangs de boutons..... 6 90
MÉRINOS noir, pure laine, qualité de 2 fr. 25, à..... 1 45	MANCHONS marmotte natur. à..... 5 90	ROBE DE CHAMBRE pour dames drap beige pure laine, jolies garnitures, valeur réelle 35 fr., à..... 22 00	CHEMISES percale, avec plastron plissé et garnitures, à..... 2 45	SACS mouton pleine peau, à 2,95 3 95	PARAPLUIES très bonne soie manches nouveaux..... 9 90
CACHEMIRE noir, pure laine, largeur 110 centimètres, à..... 1 95	MANCHONS vison naturel, à..... 7 90	ROBES DE CHAMBRES pour dames, drap anglais, à pelerine, garnies galons satin piqué, valeur réelle 40 fr., à..... 25 00	CHEMISES en batiste d'Ecosse, garnies de dentelles, à..... 6 50	CANICHES porte allumettes, à..... 1 60	Comptoir de ganterie
KACHEMYR de l'Inde noir, pure laine, largeur 110 centimètres, à..... 1 90	MANCHONS loutre de Colombie, à..... 11 00	COSTUMES pour dames avec fantaisies quadrillés nouveauté, à..... 35 00	CHOIX IMMENSE de Corsets balaine, formes exclusives.	BOURSES peluche, à..... 0 95	GANTS peau 2 boutons, toutes nuances, la paire..... 1 45
ARMURE noir, pure laine, largeur 110 cent., au lieu de 3 fr. 50..... 2 10	MANCHONS Castor Canada nat. à..... 22 00	COSTUMES pour dames avec fantaisies quadrillés nouveauté, à..... 35 00	Comptoir de Dentelles	CADRES peluche, toutes nuances, à..... 1 95	GANTS Pompadour 8 boutons, toutes nuances, la paire..... 3 25
TOUT A FAIT HORS COURS	MANCHONS vison du Canada, valeur 50 francs, à..... 32 00	COSTUMES pour dames en serge, pure laine, toutes nuances nouvelles, à..... 48 00	AFFAIRE HORS COURS. Dentelle Médicis, pur fil hauteur 6 cent. valeur réelle, 2 fr. 75, à..... 1 75	Grand choix d'Eventails riches pour soirées.	Comptoir des chemises
SATIN damas soie, fond pure laine au lieu de 5 fr..... 2 90	MANCHONS martre du Canada, valeur 70 fr. à..... 42 00	Comptoir des Costumes pour Garçonnets	DENTELLE MÉDICIS, hauteur 10 c., valeur réelle, 4 fr., à..... 2 45	COMPTOIR DES AMEUBLEMENTS & TAPIS	CHEMISES pour hommes, cretonne sans apprêt, devant, col et poignets toile, toutes tailles..... 3 75
Comptoir des Tissus noirs	MANCHONS martre du Canada extra, valeur 90 fr., à..... 58 00	VÊTEMENTS COMPLETS, drap anglais, à..... 12 00	GRAND CHOIX DE DENTELLES application. Point à l'aiguille, Point de Venise, Point d'Alençon, pour Corbeilles de mariage.	POUFFES, fourrures, à..... 2 45	GILETS flanelle croisée, bonne qualité, manches longues, toutes tailles à..... 4 90
VELOUTE LAINE pour robes de chambres, largeur 120 centim., qualité de 2 fr. 35 à..... 1 30	Comptoir des Châles		Comptoir des Jupons et Jupes drapés	DESCENTES DE LIT, bonne qualité, à..... 1 25	NOS COMPTOIRS DE TOILE ET BLANC offrent en permanence des assortiments remarquables et on y trouve toujours occasions rares.
VELOUTE LAINE qualité supérieure, largeur 120 centim., au lieu de 2 fr. 90, à..... 1 90	CHALES carrés drapés à..... 3 75		JUPONS popeline grisaille, trame pure laine, garnis volants et biais, d'une valeur de 9 fr., à..... 6 75	DEVANTS DE CANAPÉ, grande taille, à..... 7 90	

NOTA Nos Assortiments pour CORBEILLES DE MARIAGES en Cachemires des Indes, Châles français, Dentelles, Soieries, etc., sont l'objet constant de nos plus grands soins, et les articles les plus riches comme les plus modestes sont toujours marqués en chiffres connus pour être vendus à prix fixes et avec la plus sincère loyauté.

VENTE SEMESTRIELLE de marchandises provenant des SAISIES, WARRANTS protestés et autres, vendus moitié de leur valeur réelle au détail

A partir du 20 janvier, il sera vendu pour l'écoulement du stock existant, 500 lots à 25 fr. expédiés franco dans toute la France. Les demandes contre mandat-poste devront être adressées au Directeur de l'Entrepôt des Tissus, 7, rue de la Douane. Entrée des salles de vente, 48, rue des Marais, Paris. Désignation du Lot de 25 fr., composé de 33 pièces. 2 grands draps de toile pur fil. 6 serviettes damassées pur fil. Une nappe pur fil. 6 mouchoirs pur fil.

6 cols ou 2 chemises femme. 6 cols brodés ou 6 mouchoirs vignettes fantaisie. 6 paires de bas grande taille. 100 Lots à 50 fr. et 50 Lots à 100 fr. d'une valeur de plus du double. — Demander la composition par lettre.

Le 15 février, la salle de vente sera transférée, 4, rue de la Douane, en face l'Hôtel des Douanes.

Quantités d'autres marchandises sont mises en vente.

GUÉRISON

RAPIDE SANS MERCURE

des

MALADIES SECRÈTES

et des affections de la peau par le ROB SAVARESI

S'adresser à la pharmacie rue Vieille-Montrie, 19, Lyon, seul dépôt, et par correspondance.

20 Centimes le rouleau et au-dessus; grande concurrence de papiers peints Nouveaux arrivages de marchandises pour 1882 à des prix inconnus. Magasin rue Hippolyte Planchard, 19, près rue d'Algerie. Envoi de cartes échantillons sur demande au dehors. Avis à MM. les entrepreneurs en bâtiments et propriétaires. Gros et DÉTAIL.

A CÉDER

PÂTISSERIE

Centre de Lyon. — Prix avantageux. — Facilités de paiement. On traite directement avec le vendeur. — S'adresser ou écrire à l'Agence V. Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 2454.

A TOUT LE MONDE J'ENVOIE GRATIS

l'indication d'une formule infaillible pour guérir en secret les écoulements récents, ainsi que ceux devenus chroniques et réputés incurables, fussent-ils vieux de 30 ans. — EYMEN, à Vienne (Isère)

A LOUER
Joli appartement de neuf pièces, parfaitement agencé, quai de la Guillotière, 24, au 2^e. S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures.

MAISON PELLERIN-BARDIN
LYON - 41, Cours Morand - LYON

SPECIALITÉ
DE
COSTUMES D'ENFANTS
Dessins et exécution de Broderies
LINGERIE CONFECTIONNÉE
Trousseaux & Layettes